



RÉUNION DU CONSEIL DE L'OCDE AU NIVEAU MINISTÉRIEL

2005

LES QUESTIONS CLÉS



ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau ministériel

2005

Les questions clés



ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements de 30 démocraties œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux, que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Corée, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

Publié en anglais sous le titre :

Meeting of the OECD Council at Ministerial Level: 2005

Key Information

© OCDE 2005

Toute reproduction, copie, transmission ou traduction de cette publication doit faire l'objet d'une autorisation écrite. Les demandes doivent être adressées aux Éditions OCDE rights@oecd.org ou par fax (33 1) 45 24 13 91. Les demandes d'autorisation de photocopie partielle doivent être adressées directement au Centre français d'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, France (contact@cfcopies.com).

Table des matières

| | |
|---------------|---|
| Préface | 5 |
|---------------|---|

L'économie mondiale

| | |
|--|----|
| Situation économique et perspectives | 8 |
| Énergie et investissement | 10 |
| Indicateurs clés | 12 |

S'adapter à la mondialisation

| | |
|---|----|
| Les échanges et l'ajustement structurel | 14 |
| Performance du secteur des services | 15 |
| Pour des politiques sociales actives | 16 |
| L'éducation pour tous | 18 |
| Le rôle des PME | 20 |

Échanges et développement

| | |
|--|----|
| Le Programme de Doha pour le développement | 22 |
| La réduction de la pauvreté | 24 |
| L'avancement des OMD | 26 |
| Faire face au changement climatique | 27 |
| Coopération avec les économies partenaires | 28 |

Bonne gouvernance

| | |
|--|----|
| Gouvernement d'entreprise | 32 |
| Faire confiance à l'administration | 34 |
| La lutte contre la fraude fiscale dans le cadre de la mondialisation | 35 |

Préface

Madame la ministre, Monsieur le ministre,

La réunion du Conseil au niveau des ministres (RCM) se tiendra cette année sous la présidence de Göran Persson, Premier ministre suédois, autour du thème fédérateur « Mettre à profit la mondialisation ». Nous vivons dans un monde interdépendant – ceci est un fait, pas une option. Le défi de la communauté internationale face à la réalité de la mondialisation est de permettre à tous les pays d'en récolter les bénéfices, tout en gérant le processus d'ajustement inévitable, ainsi que les coûts qui l'accompagnent.

Les informations contenues dans cette brochure fournissent le contexte pour les principaux sujets qui seront abordés par les ministres :

i) **Effets de la mondialisation sur les perspectives économiques**

Cette session sera consacrée en particulier aux marchés d'exportation et aux parts de marchés des pays de l'OCDE, aux prix de l'énergie et des matières premières, ainsi qu'aux déséquilibres des paiements courants et à leur financement.

ii) **Énergie et investissement**

La réunion conjointe des ministres des pays de l'OCDE et de l'Agence internationale de l'énergie portera sur les possibilités pour les pouvoirs publics d'améliorer les conditions générales pour réaliser en temps utile des investissements dans les infrastructures énergétiques. Ces investissements répondront aux critères de sécurité des approvisionnements, d'efficacité économique, de sensibilité environnementale et d'accessibilité en termes de prix.

iii) **Mondialisation et ajustement structurel**

Les ministres se pencheront sur la façon dont les pays de l'OCDE s'adaptent à la croissance économique et au développement technologique rapide des principaux pays en développement. La discussion reposera sur deux projets essentiels de la RCM de 2003, à savoir « Améliorer la performance de l'économie des services » et « Les échanges et l'ajustement structurel ».

iv) **La Déclaration du millénaire et le Consensus de Monterrey**

Cette session portera sur la contribution de l'OCDE au suivi et à la mise en œuvre des engagements souscrits dans ces accords internationaux.

v) **Négociations commerciales dans le cadre du Cycle de Doha**

S'inspirant du cadre approuvé à Genève en juillet et de la dynamique générée par cet accord, les ministres vont sans doute porter leur attention sur les meilleurs moyens de progresser dans la mise en œuvre du Programme de Doha pour le développement et d'assurer le succès de la Conférence ministérielle de l'OMC à Hong-Kong.

De nombreux acteurs clés des pays émergents et en développement ont été invités à se joindre à la réunion ministérielle. En effet, des discussions sur le thème « Mettre à profit la mondialisation » n'auraient pas eu de sens en leur absence. Par ailleurs, la question des réponses à apporter aux défis et perspectives de la mondialisation ne concerne pas uniquement les hommes politiques ; elle se pose à tous les citoyens de nos pays. Dans cet esprit, je voudrais vivement vous encourager à participer au Forum 2005 de l'OCDE qui se tiendra les 2 et 3 mai à Paris. Le Forum est un « sommet de la société civile » qui réunit des dirigeants représentant les gouvernements, l'entreprise, les syndicats, la société civile et les médias pour discuter et débattre des questions du programme de la RCM.

Je me réjouis à l'avance de vous accueillir à la RCM de l'OCDE et au Forum, où nous pourrons faire progresser la coopération internationale en relevant ces défis.



Donald J. Johnston

L'économie mondiale

SITUATION ÉCONOMIQUE ET PERSPECTIVES

La reprise mondiale devrait s'accélérer

La reprise mondiale a marqué le pas, à mesure que se sont fait jour les effets négatifs de la hausse et de la plus grande instabilité des prix du pétrole. La croissance ne s'est pratiquement pas ralentie aux États-Unis et au Royaume-Uni, malgré le retour progressif à une politique économique plus neutre, mais l'appréciation du change a pesé sur la zone euro, avec un certain décalage. Au Japon, l'activité a stagné, pour partie seulement en raison d'un ralentissement des exportations. En dehors de la zone OCDE, l'expansion est restée vigoureuse, en particulier en Chine, mais également – en dépit d'une certaine décélération – en Inde, en Amérique latine et en Russie. À l'avenir, les conditions sont réunies pour un raffermissement de la croissance mondiale, y compris du côté des bilans et des bénéfices des entreprises, en net redressement.

L'économie des États-Unis reste en tête

Aux États-Unis, la demande intérieure s'est très bien comportée durant la troisième année de la reprise, la consommation des ménages et l'investissement fixe des entreprises se montrant très dynamiques. Malgré la dépréciation du dollar, les importations ont augmenté à un rythme rapide, tandis que les exportations progressaient plus lentement, ce qui a freiné le PIB et creusé un déficit des opérations courantes déjà ample. Les créations d'emplois, tout en étant inférieures à la normale dans cette phase du cycle, se sont accélérées et le chômage a encore reculé, bien que le retournement des taux d'activité soit exceptionnellement lent à venir. Les indices de confiance et autres indicateurs prospectifs vont dans le sens d'une croissance autour du potentiel dans un avenir proche.

La zone euro a absorbé assez difficilement les chocs dus au prix du pétrole et au taux de change

La croissance dans l'ensemble de la zone euro a été bien moins satisfaisante et le chômage n'a pas diminué par rapport à son niveau relativement élevé. En outre, les résultats sont assez inégaux d'un pays à l'autre. Dans certains pays, ce n'est essentiellement que grâce à la demande extérieure que l'activité s'est quelque peu raffermie. D'autres pays de la zone euro souffrent de problèmes de plus en plus aigus de compétitivité. Malgré tout, la demande intérieure semble prête à reprendre de la vigueur, même lorsqu'elle a subi une léthargie prolongée. La confiance des entreprises reste supérieure aux moyennes historiques, la rentabilité est forte et les conditions de financement demeurent favorables, ce qui laisse présager un redémarrage de l'investissement. L'optimisme des consommateurs remonte lentement vers les moyennes à long terme, malgré la morosité persistante du marché du travail. Dans ce contexte, on peut s'attendre à ce que la croissance du PIB s'étoffe et remonte vers son niveau potentiel.

La reprise japonaise devrait redémarrer après une pause

Au Japon, les nouveaux comptes nationaux, qui reposent sur une méthodologie plus solide, montrent que la croissance du PIB réel s'est interrompue après le premier trimestre de 2004, tant sous l'effet de l'affaiblissement de la croissance des exportations que sous l'effet du fléchissement de la consommation des ménages. Mais les autres indicateurs sont plus encourageants et augurent un redressement de l'activité. La hausse soutenue de l'investissement des entreprises est appelée à se poursuivre vu le niveau élevé des commandes de machines, et la rentabilité des sociétés s'est améliorée. Le marché du travail a lui aussi connu une embellie : le chômage est tombé à des niveaux qui n'avaient pas été enregistrés depuis longtemps, le ratio offres/demandes d'emploi est élevé et la croissance de l'emploi régulier est de moins en moins tributaire du travail à temps partiel. Mais comme les salaires continuent de baisser, on peut s'interroger sur le rythme auquel la consommation des ménages pourra retrouver son dynamisme.

Il faudrait mettre fin à la stimulation monétaire là où le cycle est le plus avancé

Avec la sous-utilisation des ressources dans la plupart des grandes économies de la zone OCDE, la croissance des salaires reste généralement modérée et l'inflation sous-jacente est faible ou à peu près en ligne avec l'objectif. Pour cette raison, et aussi parce que la croissance de la productivité semble revenir à un rythme plus tenable, la Réserve fédérale des États-Unis, dans sa marche régulière et largement anticipée vers la neutralité, met fin progressivement à une stimulation de l'activité économique d'une ampleur exceptionnelle. Dans la zone euro, où le mou conjoncturel est plus marqué, et au Japon, où persiste la tendance à la déflation, il faudra, tout en restant vigilant, faire encore preuve de patience avant d'initier un retour à une orientation moins accommodante.

Il faut restaurer la viabilité des finances publiques

La situation budgétaire est encore précaire dans la plupart des pays de l'OCDE, à la fois pour les résultats affichés et – ce qui est plus préoccupant – une fois tenu compte du cycle et de divers types d'éléments exceptionnels ou d'omissions. Or, l'évolution démographique commence à peser sur les recettes fiscales et à gonfler les dépenses publiques dans certains pays – surtout au Japon – ou aura ces effets sous peu. Les réformes en cours dans le domaine des retraites et de la santé – et plus encore – sont donc nécessaires pour restaurer la viabilité des finances publiques. À plus court terme, si la situation conjoncturelle dans certains pays pourrait appeler un ajustement budgétaire graduel plutôt que brutal, vouloir trop étaler cet ajustement dans le temps risquerait de se traduire par une brusque remontée des taux d'intérêt à long terme, avec des effets beaucoup plus néfastes sur l'activité.

ÉNERGIE ET INVESTISSEMENT

La demande mondiale d'énergie s'est très fortement accrue

L'énergie est indispensable au fonctionnement de toute économie. L'an dernier, la demande mondiale de pétrole s'est chiffrée à 82,4 millions de barils par jour (Mb/j), soit 2,6 Mb/j de plus que l'année précédente : c'est la hausse annuelle la plus forte observée ces derniers temps et en ligne avec la croissance dynamique de la production mondiale en 2004. La montée en puissance de la demande était liée, pour une bonne part, au vif essor des économies à forte intensité énergétique, notamment la Chine. Dans la zone OCDE aussi, la demande d'énergie a considérablement augmenté, en particulier en Amérique du Nord. Dans le futur, d'après le scénario de référence de la publication *World Energy Outlook* de l'AIE, les besoins énergétiques mondiaux, à politiques inchangées, devraient croître de 60 % d'ici à 2030. Néanmoins, dans l'hypothèse où des progrès plus décisifs seraient réalisés en matière d'économies d'énergie, par exemple une amélioration des performances énergétiques des véhicules ou un développement plus rapide des sources d'énergie de substitution, la progression de la demande pourrait être inférieure de 10 points de pourcentage. Les perspectives d'évolution futures restent cependant incertaines.

L'offre a difficilement suivi la demande, d'où des prix instables et en hausse

Les producteurs d'énergie ont eu du mal à satisfaire une demande croissante, en raison notamment d'un investissement insuffisant, durant la décennie écoulée, dans les moyens d'extraction ainsi que dans les capacités de raffinage et de distribution d'énergie. Cette faiblesse de l'investissement s'explique par la modération des prix au cours des années précédentes et les prévisions erronées de persistance d'un tel niveau de prix ; par un environnement réglementaire bridant l'investissement ; et par l'incertitude entourant les modalités de contrôle et de financement des entreprises dans quelques pays producteurs. Les soubresauts géopolitiques n'ont pas contribué non plus à améliorer le climat d'investissement. En conséquence, et compte tenu des longs délais de réalisation qui caractérisent les investissements dans le secteur de l'énergie, les moyens dont on peut user à l'heure actuelle pour stimuler la production et faire face à des fluctuations même transitoires de la demande sont très limités, d'où la flambée et la volatilité des prix de l'énergie. Il se peut, de surcroît, que cette dynamique du marché et l'incertitude générale plus vive entravent actuellement l'investissement dans les installations d'extraction, de raffinage et de distribution d'énergie, perpétuant ainsi l'insuffisance de l'offre.

Si les coûts macroéconomiques ont été maîtrisés jusqu'à présent, l'impact à long terme pourrait être lourd

L'envolée et l'instabilité des prix de l'énergie ont pesé sur les perspectives de croissance à court terme et alimenté l'inflation dans la zone OCDE, et peut-être plus encore ailleurs. Cependant, les anticipations inflationnistes sont restées bien ancrées, ce qui a tempéré la réponse de la politique monétaire et atténué en fin de compte les répercussions sur l'activité. La baisse très sensible de l'intensité énergétique de la production par rapport au début des années 70 observée dans les économies de l'OCDE a également amorti l'impact économique de la hausse des prix de l'énergie. Ces derniers, et ceux du pétrole surtout, n'en continuent pas moins de dépasser la plupart des estimations du niveau d'équilibre sous-jacent et d'accuser de violentes fluctuations, qui sapent la confiance. Il y a par conséquent un risque de voir les perspectives économiques à court terme subir plus gravement le contrecoup des prix élevés de l'énergie. En outre, une nouvelle flambée des cours pourrait avoir un coût très lourd à long terme, dans la mesure où elle conduirait à fermer prématurément des installations, avec le corollaire d'une perte de capacité productive des économies.

Il est indispensable d'investir davantage dans le secteur de l'énergie

Pour limiter le risque d'étouffement de la croissance future par des hausses excessives des prix de l'énergie, il faudra investir considérablement dans la filière énergétique afin de transformer des ressources potentielles en approvisionnements disponibles. Dans une économie fonctionnant correctement, le renchérissement de l'énergie devrait, en soi, stimuler l'investissement et les économies d'énergie. Mais des facteurs institutionnels très divers peuvent entraver l'expansion de l'offre énergétique à long terme. L'AIE a récemment estimé, sur la base d'une prévision de croissance des besoins énergétiques mondiaux de 1,7 % par an en moyenne jusqu'en 2030, que l'investissement nécessaire total sera de l'ordre de USD 16 000 milliards, soit environ 1 % du PIB mondial par an. Ces besoins d'investissement sont cependant inégalement répartis entre pays et sources d'énergie. La Chine absorbera presque un septième du total mondial et, dans la ventilation par formes d'énergie, c'est le secteur de l'électricité à forte intensité capitalistique qui en drainera la majeure partie.

Déterminer le volume optimal de l'investissement

Il est dans l'intérêt des pays consommateurs comme des pays producteurs de faciliter les flux d'investissement vers les pays offrant les possibilités d'investissement les moins coûteuses par unité d'énergie fournie. À cet égard, les restrictions à l'investissement direct étranger (IDE) sont dommageables, en particulier dans les pays dotés d'abondantes ressources énergétiques connues mais ne pouvant compter que sur une faible épargne nationale. Dans les pays de l'OCDE, les obstacles à l'IDE dans le secteur de la production d'électricité sont, en moyenne, environ trois fois plus importants que dans les autres branches d'activité et, parfois, l'investissement étranger n'est pas autorisé dans ce secteur. Les gouvernements devraient supprimer ces entraves à l'investissement étranger. Plus généralement, la viabilité économique des projets d'investissement dans le secteur de l'énergie dépendra des conditions cadres et du climat de l'investissement. En l'occurrence, un contexte macroéconomique plus stable et des dispositions réglementaires transparentes et prévisibles réduiraient certains risques liés aux investissements à long terme en équipements lourds, ce qui permettrait d'offrir des conditions de financement plus attrayantes. Des informations de meilleure qualité sur les marchés de l'énergie et un moindre cloisonnement réglementaire des marchés seraient également de nature à améliorer l'efficacité des investissements.

Des réformes du côté de la demande ont également un rôle à jouer

Certes, la capacité de production insuffisante est pour beaucoup dans le niveau élevé et l'instabilité des prix de l'énergie récemment observés, mais certains facteurs du côté de la demande y ont également contribué et les politiques afférentes devraient être modifiées. Les subventions à l'énergie, par exemple, gonflent artificiellement la demande et sont néfastes pour l'environnement. Il conviendrait donc de les supprimer, le cas échéant en usant d'autres moyens pour atteindre efficacement les objectifs sociétaux que ces subventions sont censées favoriser. De plus, les prix devraient tenir compte des atteintes à l'environnement imputables à la consommation d'énergie. Il faudra éventuellement, à cet effet, réformer la fiscalité de l'énergie, recourir aux droits d'émission négociables et, si ces instruments se révèlent difficiles à mettre en pratique, appliquer des normes plus sévères de rendement énergétique. Ces mesures encourageraient les économies d'énergie et inciteraient à investir dans la recherche et le développement de sources d'énergie plus propres et de nouvelles technologies permettant d'utiliser plus rationnellement l'énergie. Elles auraient ainsi un effet modérateur sur la demande énergétique.

INDICATEURS CLÉS

Compter sur l'information

Dans un monde en changement rapide, de plus en plus interdépendant, des réponses transfrontalières complexes sont nécessaires pour un ensemble de défis majeurs et d'opportunités. Des débats et décisions productifs demandent une information exhaustive, fiable et compréhensible. Dans les dix dernières années, plusieurs pays de l'OCDE et de l'Union européenne ont lancé des initiatives afin d'établir un ou plusieurs ensembles d'« indicateurs clés » pour évaluer les phénomènes sociaux, environnementaux et économiques, de même que la qualité des politiques entreprises par les autorités publiques. Dans divers cas, de tels indicateurs sont largement utilisés pour exécuter des exercices d'étalonnage et pour évaluer les performances des communautés nationales et locales.

Statistiques, connaissances et politique

L'OCDE agit comme un catalyseur pour assembler et promouvoir le partage de la recherche et de l'information sur ces sujets, en permettant aux pays de comparer les stratégies destinées à la mesure et à l'estimation de la « position » d'ensemble ou du « progrès » d'une certaine entité politique (pays, région, etc.) par rapport à d'autres entités similaires. Le premier forum mondial de l'OCDE sur les indicateurs clés, « Statistiques, connaissances et politique », qui s'est tenu à Palerme (Italie) en novembre 2004 a été sponsorisé par le gouvernement italien. Il a accueilli 540 personnes représentant divers instances de 43 pays et a été suivi en direct sur le Web par des milliers de personnes à travers le monde entier. Le Forum a lancé un message clair sur l'importance d'une information statistique pour créer un savoir commun et soutenir les politiques gouvernementales.

Infrastructure essentielle

Malheureusement, les statistiques sont trop souvent considérées comme acquises ou bien simplement prises comme des données pour d'autres procédures politiques. Au contraire, le développement et l'utilisation de statistiques représentent une infrastructure fondamentale pour les sociétés modernes et requiert une attention particulière d'un point de vue institutionnel, à la fois au niveau national et international. En particulier, la transparence et la responsabilité des politiques gouvernementales, la capacité des individus à comprendre les caractéristiques et l'évolution des sociétés dans lesquelles ils vivent, le rôle des médias dans la contribution au développement d'un savoir commun : toutes ces questions font appel à un effort commun des sociétés modernes pour promouvoir des statistiques de haute qualité, s'en servir, entre autres, pour développer un savoir commun sur l'état et l'évolution de la société et d'établir des procédures de prises de décisions responsables, basées sur une évidence statistique de confiance.

Décoder les données

Afin de contribuer à l'évaluation du développement de tous les pays de l'OCDE, l'Organisation a publié en mars 2005 la première édition de « *Panorama des statistiques de l'OCDE 2005 : Économie, Environnement et Société* » qui présente, de manière intégrale, une série de statistiques sélectionnées avec soin, couvrant dix domaines thématiques (population et migration, tendances macroéconomiques, globalisation économique, prix, marché du travail, science et technologie, environnement, éducation, politiques gouvernementales et qualité de vie). L'édition 2005 traite également de l'énergie, thème développé en coopération avec l'Agence internationale de l'énergie.

S'adapter à la mondialisation

LES ÉCHANGES ET L'AJUSTEMENT STRUCTUREL

Avec l'apparition de nouvelles sources de concurrence, l'accélération du progrès technologique et l'évolution des préoccupations sociétales, pays développés comme pays en développement doivent s'adapter à la mondialisation. C'est dans ce contexte que, sur la base d'une proposition formulée par la Suède à la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres de 2003, l'OCDE a entrepris une étude sur les échanges et l'ajustement structurel, qui a été lancée en tant que projet horizontal par le Conseil après délibérations dans les comités de substance concernés. Le Conseil souhaitait que soit réalisée une analyse sectorielle et prospective des échanges et de l'ajustement structurel, étayée par des monographies par pays. L'objectif était d'achever le projet à temps pour la réunion ministérielle de 2005.

L'objectif de cette étude a été de mettre en évidence, pour les pays développés et les pays en développement, les conditions nécessaires à la réussite de l'ajustement structurel induit par les échanges, en redéployant le travail et le capital vers des utilisations plus efficaces, tout en limitant les coûts de l'ajustement pour les individus, les communautés et la société dans son ensemble. Huit secteurs ont été plus particulièrement retenus : l'agriculture, les pêcheries, les textiles et les vêtements, l'acier, la construction navale, les véhicules à moteur, les services de santé et la sous-traitance internationale des TI et des services aux entreprises.

Le rôle d'un cadre d'action approprié

Il ressort de ces travaux que, face à l'enjeu que représente l'ajustement structurel, tous les pays, développés et en développement, tireront parti, à des degrés divers, de l'adoption au niveau national d'un cadre d'action approprié : des politiques macroéconomiques, qui encouragent la stabilité et la croissance ; des politiques du marché du travail, qui contribuent à développer les compétences des travailleurs et facilitent un transfert sans heurts des ressources des activités en perte de vitesse vers les activités en expansion ; un cadre de réglementation efficace ; un cadre institutionnel et de gouvernance satisfaisant et des politiques libérales dans le domaine des échanges et de l'investissement qui soutiennent l'ajustement structurel en contribuant à la croissance, à l'innovation et à la compétitivité. Pour les pays les plus pauvres, l'étude souligne l'importance d'un renforcement approprié des institutions et du développement du capital humain et physique.

Les pouvoirs publics sont aussi fortement encouragés à mettre en œuvre les réformes dans les différents domaines de façon complémentaire – afin de réduire la résistance au changement, en faisant en sorte que les personnes défavorisées par une réforme bénéficient d'une autre, et d'encourager les synergies entre les politiques. Pour des raisons d'équité et d'efficacité, ils sont aussi incités à recourir dans la mesure du possible à des mesures d'application générale pour faire face aux coûts d'ajustement, notamment par le biais du régime fiscal et du système de sécurité sociale.

Enfin, l'étude souligne les efforts entrepris au niveau multilatéral, notamment le Programme de Doha pour le développement, le travail des institutions financières internationales, la coordination des donateurs et la mise en œuvre plus énergique des normes fondamentales du travail, qui revêtent une importance particulière dans la promotion des intérêts mutuels de la libéralisation du commerce, la pérennisation des réformes nationales et l'établissement de liens de confiance réciproques entre les entreprises et les communautés dans lesquelles elles opèrent.

PERFORMANCE DU SECTEUR DES SERVICES

Le secteur des services représente aujourd'hui plus de 70 % de l'emploi total et de la valeur ajoutée dans les économies de l'OCDE. L'expansion de l'emploi est aussi concentrée presque exclusivement dans ce secteur. Cependant, malgré cette importance grandissante, la croissance de la productivité dans les services est lente dans de nombreux pays et la part de la population d'âge actif employée dans les services reste faible dans plusieurs pays. Pour améliorer les perspectives de croissance des économies de l'OCDE, il faudrait un secteur des services plus dynamique. L'expérience de l'Australie, du Canada, des États-Unis et de la République slovaque montre que cela est faisable ; dans ces pays, les services ont grandement contribué à la progression de l'emploi et aux gains de productivité au cours de la décennie passée. De plus, bon nombre des emplois créés requéraient de hautes qualifications. Les services entrent de plus en plus dans les échanges internationaux. L'analyse des données sur les échanges et les professions dans plusieurs pays de l'OCDE, réalisée en vue de déterminer quelle part de l'emploi total pourrait être éventuellement touchée par la délocalisation internationale des services des TI et des services tributaires des TIC, donne des estimations proches de 20 %.

Améliorer les conditions offertes aux entreprises

Il faudra un savant dosage de mesures pour faire face à ces difficultés. L'ouverture des marchés de services nationaux et internationaux est essentielle car elle offre des possibilités de développer des services nouveaux, de satisfaire la demande qui apparaît et d'accroître l'emploi. Elle renforce aussi les incitations à innover et à améliorer la productivité. Les travaux de l'OCDE montrent que les avantages des échanges et de l'investissement international dans les services sont considérables. Les initiatives unilatérales telles que la réduction des obstacles à l'investissement direct étranger, comme les initiatives multilatérales, prises notamment dans le cadre des négociations de Doha, sont importantes pour ouvrir les marchés de services internationaux.

Aider les travailleurs à s'adapter

L'efficacité des politiques sociales et de la main-d'œuvre est essentielle pour aider les travailleurs à s'adapter à la mutation qui s'opère vers les services. Le niveau élevé des impôts sur le travail pèse particulièrement sur la croissance des services en raison de ses effets sur les perspectives d'emploi des travailleurs peu qualifiés et sur le développement d'un secteur de services personnels. Une législation excessivement stricte en matière de protection de l'emploi peut aussi entraver la croissance de l'emploi et de la productivité dans les services. Les politiques de l'éducation sont importantes pour aider à offrir les qualifications dont les travailleurs ont besoin dans le secteur des services, mais il faudra les compléter par des partenariats et des systèmes de cofinancement par les entreprises, les travailleurs et les pouvoirs publics afin de favoriser l'apprentissage tout au long de la vie.

Encourager l'innovation

Les politiques en matière d'innovation restent mal adaptées aux services. La recherche et développement publics, souvent, est sans rapport avec les besoins des services, et les liens entre les entreprises de services et les établissements de recherche publics sont insuffisamment développés. Les régimes de propriété intellectuelle pour les services demandent peut-être aussi à être examinés plus avant, et il faudra établir un juste équilibre entre l'innovation et la diffusion de l'innovation dans les services. Pour recueillir les avantages des TIC dans le secteur des services, il faut une concurrence efficace dans les services de réseau et d'infrastructure et dans les applications. Il est possible de renforcer encore la confiance dans le commerce électronique, par exemple en améliorant les cadres réglementaires. La réforme des réglementations antérieures au commerce électronique est particulièrement importante.

POUR DES POLITIQUES SOCIALES ACTIVES

Les politiques sociales ont toujours eu pour finalité de venir en aide aux personnes et aux familles confrontées à des difficultés en leur permettant de percevoir des prestations dans quelques situations bien déterminées, à savoir le chômage temporaire, la maladie, l'invalidité et le départ à la retraite. Si ce modèle en vigueur de longue date a facilité la conciliation de la croissance économique et du développement social, il a été fondé sur des hypothèses qui ne sont plus valables et il se heurte aujourd'hui à ses propres limites.

Lors de la réunion qu'ils ont tenue le 31 mars et le 1^{er} avril, les ministres des Affaires sociales des pays de l'OCDE sont convenus de la nécessité d'adopter une attitude plus ambitieuse face aux défis posés à la protection sociale par le vieillissement de la population et la mondialisation. Les politiques sociales actives font davantage qu'assurer les individus contre certains risques, pour investir dans leurs capacités et leur permettre de concrétiser pleinement leur potentiel tout au long de la vie. Leur but est de les encourager à participer autant que possible à la vie économique et sociale.

Les politiques sociales actives ont trois grands objectifs.

Donner aux enfants le meilleur départ possible dans la vie

Le premier objectif est de **donner aux enfants le meilleur départ possible dans la vie**. Ceux qui grandissent dans des familles pauvres risquent davantage de connaître l'échec scolaire, d'avoir à se démener pour trouver un emploi et de dépendre de l'aide sociale à l'âge adulte. Il est donc nécessaire de prendre un ensemble de mesures en vue de réformer les systèmes d'imposition et de transferts ainsi que l'aide à la garde des enfants et celle destinée à permettre aux parents qui travaillent de concilier plus facilement leurs obligations professionnelles et leurs responsabilités familiales. Ces mesures auraient aussi pour effet de créer des conditions plus propices à un accroissement des taux de fécondité, tombés aujourd'hui à des niveaux sans précédent qui risquent d'imposer des coûts économiques et sociaux très lourds à la collectivité. Les priorités de l'action dans ce domaine sont par conséquent les suivantes :

- *Investir dans les enfants*, notamment dans des programmes d'action en faveur de la petite enfance ;
- *Stimuler l'emploi des mères*, par exemple en adaptant les systèmes d'imposition et de prestations de façon à ne pas dissuader le second salarié de travailler ;
- *Faciliter l'articulation entre vie professionnelle et vie familiale* grâce aux services d'accueil des enfants, au congé parental et au développement des pratiques favorables à la famille sur le lieu de travail ;
- *Créer des conditions propices à l'augmentation des taux de fécondité*, par exemple à l'aide de mesures qui permettent aux jeunes couples de prendre solidement pied sur le marché du travail.

Trouver des emplois de qualité

Le deuxième objectif consiste à **aider les personnes d'âge très actif à surmonter les obstacles qui les empêchent de trouver des emplois de qualité**. Donner du travail aux chômeurs et aider les personnes défavorisées à acquérir les qualifications requises pour être mieux rémunérées, sont les meilleurs moyens de concilier progrès économique et progrès social. Les efforts déployés avec succès par certains pays de l'OCDE pour réduire sensiblement le nombre de bénéficiaires de prestations en les réintégrant dans la vie active doivent être étendus à d'autres catégories de la population, comme les parents isolés et les personnes handicapées, à travers des interventions spécialement adaptées qui privilégient davantage l'insertion sur le marché du travail. Toutefois, les politiques sociales actives ne sont pas des solutions miracle : on ne peut exiger que tous travaillent, et permettre aux personnes sans emploi d'en obtenir un ne suffira pas à leur éviter l'exclusion si elles ne le conservent pas, si leur salaire n'est pas assez élevé pour les prémunir contre la pauvreté ou si cet emploi leur offre peu de possibilités de développement de leurs compétences et d'évolution professionnelle. Une stratégie

globale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion chez les personnes d'âge très actif doit conjuguer les efforts suivants :

- Mener à bien le programme d'action visant à favoriser le passage de l'aide sociale au travail, notamment en ce qui concerne les parents isolés et, dans la majorité des pays, les personnes handicapées ;
- Améliorer le « bien-être dans le travail », notamment en prenant des mesures propres à valoriser le travail et à améliorer les possibilités d'évolution professionnelle des travailleurs faiblement rémunérés ;
- Renforcer l'efficacité des programmes sociaux en étendant le champ d'application des dispositifs existants à toutes les personnes dans le besoin et en accroissant leurs taux d'utilisation, ainsi qu'en veillant à ce que les prestations accordées soient suffisantes ;
- Promouvoir la cohérence des politiques mises en œuvre par les différents ministères et niveaux d'administration en vue de faire reculer la pauvreté.

Préserver le bien-être des personnes âgées

Le troisième objectif est de **préserver le bien-être des personnes âgées en accroissant leur participation à la vie économique et sociale**. Les systèmes de retraite par répartition ont joué un rôle déterminant dans l'amélioration du bien-être des personnes âgées, mais la progression de leur coût menace leur viabilité financière, ainsi que la capacité d'investir dans les jeunes générations. De plus, les politiques sociales ont été moins efficaces dans la lutte contre les obstacles qui empêchent les travailleurs âgés de rester en activité et contre le risque d'invalidité et d'isolement durant la vieillesse, et les personnes âgées qui n'ont pas de droits à pension propres restent parfois très exposées à la pauvreté. Les priorités de l'action dans ce domaine sont donc notamment les suivantes :

- Limiter les coûts que les pensions font peser sur les budgets publics en encourageant la diversification des revenus perçus au moment de la retraite ;
- Favoriser l'allongement de la vie active à l'aide de diverses mesures qui permettent à la fois de fermer l'accès à la retraite anticipée et d'encourager les employeurs à recruter des travailleurs âgés et à les garder ;
- Améliorer la qualité des soins de longue durée et l'accès à ces soins au moyen de mesures qui permettent d'apporter un soutien aux aides non professionnels, d'accroître l'offre de services de soins à domicile pour les personnes âgées dépendantes, de donner aux usagers des possibilités de choix plus grandes entre les différents types de services, et de mieux surveiller la qualité des soins.

Pour atteindre leurs objectifs sociaux, les pays de l'OCDE doivent aller au-delà des programmes publics. Le financement et la mise en œuvre de la protection sociale par des dispositifs privés peut permettre d'assurer celle-ci avec plus d'efficacité et de souplesse, de même que les organisations non gouvernementales sont souvent capables de mobiliser les ressources et les énergies à un point que ne peuvent atteindre les organismes publics. Cependant, la modification des sources de la protection sociale soulève aussi, pour les décideurs, d'épineux problèmes concernant, par exemple, le degré d'accessibilité aux services offerts et l'équité dans l'accès à ces services, ainsi que leur qualité, ce qui appelle les gouvernements des pays de l'OCDE à assumer les fonctions plus complexes que recouvre la direction de l'ensemble du système.

L'ÉDUCATION POUR TOUS

En avril 2000, 164 pays se sont réunis à Dakar, au Sénégal, à l'occasion du Forum mondial sur l'éducation à l'issue duquel ils ont adopté le Cadre d'action de Dakar : « L'éducation pour tous – tenir nos engagements collectifs ». Dans ce document, les gouvernements s'engagent à assurer à tous, et en particulier aux filles, d'ici à 2015 ou plus tôt, un enseignement de base de qualité et les donateurs bilatéraux et multilatéraux souscrivent au principe selon lequel « aucun pays qui a pris un engagement sérieux en faveur de l'éducation de base ne verra ses efforts contrariés par le manque de ressources ».

Une formation de qualité tout au long de la vie

L'OCDE, depuis 40 ans, s'emploie à aider ses pays membres à assurer à tous une formation, de qualité et tout au long de la vie, qui contribue à l'épanouissement personnel, à une croissance économique durable et à la cohésion sociale. Tirant parti de cette expérience, l'OCDE, à partir du milieu des années 90, a peu à peu instauré des relations de travail avec des pays non membres dans le but de faciliter la réalisation de l'objectif de l'éducation pour tous retenu à Dakar. À cette fin, l'Organisation a notamment :

- procédé à l'examen des systèmes d'enseignement de pays en développement dans l'optique de l'action des gouvernements ;
- intégré les économies non membres dans le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) ;
- fait participer plusieurs pays en développement aux activités menées conjointement avec la Banque mondiale et l'UNESCO dans le cadre du Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde ;
- entrepris un certain nombre de projets concernant les besoins spéciaux des enfants souffrant d'un handicap important ;
- établi des « Lignes directrices pour un enseignement supérieur transnational de qualité ».

Dans plusieurs pays, les examens consacrés aux politiques ont également eu un impact important sur la législation. Ces exercices ont débouché sur des recommandations qui ont d'ordinaire conduit à une collaboration permanente à travers des activités de suivi dans des domaines particuliers et qui ont également permis aux pays membres et aux institutions financières internationales de conclure de fructueux accords de coopération.

Un autre aspect important des travaux de l'OCDE dans le domaine de l'éducation a consisté à mettre en place dans ses différents domaines d'activité des réseaux nationaux, régionaux et internationaux d'experts et de décideurs publics. Afin de renforcer les synergies et d'élargir son horizon au-delà des régions et des programmes couverts, l'OCDE organisera un Forum mondial sur l'éducation, en partenariat avec les autorités chiliennes, en octobre 2005.

En sa qualité de coordonnateur de la politique de l'éducation dans le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, l'Organisation s'est également employée, entre autres, à mieux cibler l'aide internationale en faveur de cette région afin de faciliter la mise en œuvre de réformes durables de nature à accroître la capacité d'adaptation des systèmes éducatifs.

L'éducation primaire pour tous

L'un des objectifs de l'éducation pour tous est d'assurer d'ici à 2015 un enseignement primaire universel, y compris aux enfants présentant des handicaps. L'une des grandes difficultés pour atteindre cet objectif tient à l'absence de données, en chiffres absolus et relatifs, sur les effectifs d'enfants qui, du fait d'un handicap important, ont du mal à fréquenter un établissement scolaire. De plus, faute de données de ce genre, toute planification et tout investissement économique sont impossibles. En collaboration avec la Banque mondiale et un certain nombre de ministères de pays de

l'OCDE chargés de la coopération pour le développement, le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI) met en place divers projets destinés à recueillir des données dont l'examen permet de repérer les services éducatifs à mettre en place pour créer les conditions propres à assurer un enseignement primaire universel.

L'enseignement supérieur transnational

Conjointement avec l'UNESCO, l'OCDE élabore des « Lignes directrices pour un enseignement supérieur transnational de qualité ». Au cours des deux dernières décennies, l'enseignement supérieur transnational s'est considérablement développé du fait de la mobilité des étudiants, des enseignants, des programmes/établissements et des professionnels, sans oublier les nouvelles formes d'activités éducatives, celles par exemple que proposent les campus ouverts à l'étranger, ou celles qui sont accessibles par voie électronique et auprès de fournisseurs marchands. Cette évolution élargit les possibilités offertes aux étudiants à l'échelle mondiale. Elle pourrait aussi favoriser la qualité des systèmes nationaux d'enseignement supérieur.

Pour maximiser ces avantages, l'une des principales exigences est de protéger les étudiants des activités transnationales de formation supérieure de qualité médiocre, auxquels ils risquent d'être confrontés en l'absence d'un dispositif global garantissant la qualité de ce type d'enseignement à l'échelle internationale. Les Lignes directrices ont pour objet de répondre à cette exigence en offrant un dispositif de ce genre. Tout en respectant la diversité des contextes nationaux, elles favorisent la coopération internationale et aident à comprendre la nécessité d'assurer la qualité des activités transnationales de formation supérieure. Elles sont aussi un moyen de reconnaître qu'il importe de renforcer les systèmes nationaux d'assurance qualité et d'homologation, en particulier dans certains pays en développement, afin de garantir aux étudiants de ces pays l'accès à un enseignement supérieur de qualité. La mise en œuvre des Lignes directrices pourrait être une première étape.

Toutes ces activités, qui visent à renforcer les moyens d'action, aident un très grand nombre de pays à prendre des décisions d'envergure pour faire face à la nécessité de parvenir à l'égalité d'accès, d'améliorer les systèmes de prestation et de procéder à d'autres grandes réformes de l'éducation.

LE RÔLE DES PME

L'accès aux marchés internationaux est essentiel pour les PME

Représentant plus de 95 % de l'effectif total des entreprises et 40 % à 70 % de l'emploi de nombreux pays, les petites et moyennes entreprises (PME) sont de l'avis général une source essentielle d'innovation et de flexibilité. Néanmoins, avec 25 % à 35 % seulement des exportations manufacturées, elles sont largement sous-représentées dans les échanges mondiaux. Pourtant, les PME innovantes adoptent de nouvelles stratégies afin de mieux renforcer leur présence sur les marchés internationaux.

En effet, une étude de l'OCDE constate que pour de nombreuses PME, notamment les plus jeunes, l'accès aux marchés internationaux est un instrument stratégique qui va de pair avec le développement constant de la capacité d'innovation. Cet accès ouvre des débouchés importants aux PME : de nouveaux marchés, des économies d'échelle et de gamme, une coopération technique avec leurs partenaires et fournisseurs, des possibilités de baisse des coûts et d'accès à des financements. Les autres instruments de l'internationalisation des PME, outre les exportations et les importations, sont les alliances stratégiques transfrontalières, les fusions et les acquisitions, les réseaux interentreprises et la participation à des chaînes de valeur mondiales. Les données disponibles indiquent qu'un cinquième des PME manufacturières des pays de l'OCDE tirent des activités transfrontalières entre 10 % et 40 % de leur chiffre d'affaires. Pour stimuler leur essor, la plupart des PME reposent sur des liens coopératifs forgés au sein d'alliances et de réseaux qui, souvent, impliquent de grandes entreprises ou des multinationales. Les technologies de l'information et des communications (TIC), et notamment Internet, ont aussi contribué à l'internationalisation des PME. Dans les pays avancés de l'OCDE, la majorité des petites entreprises, qui englobent les micro entreprises comptant moins de dix salariés, disposent d'au moins un poste informatique – assorti, habituellement, d'un accès Internet.

Il convient d'éliminer les obstacles à l'internationalisation des PME

De nombreux obstacles entravent l'internationalisation des PME : coûts fixes élevés, lois et réglementations, manque d'information. Leur élimination pourrait insuffler un nouvel élan à l'expansion des activités des PME à l'étranger. À ce jour, rares sont les travaux de recherche qui ont été menés pour quantifier ces obstacles. À la suite de la recommandation faite par les ministres lors de la Conférence ministérielle de l'OCDE sur les PME qui s'est tenue à Istanbul en 2004, une nouvelle étude de l'OCDE sera menée conjointement avec l'APEC en 2005-2006 afin d'identifier les mesures permettant de supprimer les entraves susmentionnées.

L'entrepreneuriat favorise le renouvellement local et l'internationalisation

L'entrepreneuriat peut servir de catalyseur à la régénération urbaine de régions en difficulté. Il faut concevoir des approches sur mesure prenant en compte les facteurs culturels, humains, économiques et sociaux en présence. Les entreprises situées dans les centres-villes bénéficient d'avantages économiques : une localisation stratégique au cœur de centres urbains, la proximité de nœuds de transport, des marchés locaux inexploités, ainsi qu'un grand vivier diversifié de ressources humaines disponibles. Renouvellement urbain et entrepreneuriat sont interdépendants. De meilleures infrastructures attirent les entrepreneurs des marchés tant nationaux qu'étrangers. Par contre-coup, la revitalisation de l'esprit d'entreprise donne une impulsion nouvelle à l'amélioration des infrastructures. On peut ainsi atténuer les désavantages compétitifs des milieux urbains sinistrés (souffrant par exemple d'infrastructures insuffisantes et d'un contexte où prévalent le racisme et la criminalité).

Échanges et développement

LE PROGRAMME DE DOHA POUR LE DÉVELOPPEMENT

Le principal objectif du Programme de Doha pour le développement (PDD) est la réalisation de progrès concrets dans l'ensemble des grands domaines de négociation. La Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres offre une bonne occasion de redynamiser le processus dans la période précédant la réunion ministérielle de l'OMC, prévue à Hong-Kong en décembre 2005.

Accès aux marchés non agricoles

L'objectif du PDD dans le domaine de l'accès aux marchés non agricoles est d'arriver à un accord rapide sur une formule non linéaire de réduction des droits de douane qui permette une véritable ouverture des marchés. Les analyses récentes de l'OCDE montrent que les gains de bien-être pouvant découler du démantèlement des obstacles tarifaires sont importants pour toutes les régions du monde : jusqu'à USD 100 milliards au niveau mondial, dont 70 % pour les pays en développement. Si ces derniers pays ont beaucoup à gagner de l'amélioration de l'accès aux marchés des pays développés, une grande partie de leurs gains potentiels sont associés à la libéralisation de leurs propres régimes tarifaires.

L'OCDE a aussi dressé un bilan de l'ensemble des mesures non tarifaires qui préoccupent les exportateurs des pays développés et des pays en développement. Si l'éventail des obstacles existants reste large, les mesures de contrôle de la quantité et des prix ont perdu du terrain alors que les mesures douanières et les mesures au-delà de la frontière méritent une plus grande attention. Les initiatives visant à réduire ces obstacles auraient des avantages économiques importants.

Agriculture

S'agissant de l'agriculture, l'analyse de l'OCDE montre le bien-fondé de la poursuite des réformes autour des « trois piliers » de l'Accord sur l'agriculture du Cycle d'Uruguay :

- l'élimination de toutes les formes de subventions à l'exportation supprimerait les incidences négatives pesant sur les fournisseurs concurrentiels, aussi bien sur les marchés mondiaux que sur les marchés intérieurs d'autres pays ;
- la réduction des aides intérieures qui faussent les échanges bénéficierait aux marchés mondiaux, mais il a aussi été démontré que des politiques commerciales entraînant moins de distorsions sont plus efficaces et plus efficaces dans la réalisation des objectifs déclarés de la politique intérieure ;
- l'ouverture des marchés agricoles serait l'aspect qui contribuerait le plus à l'amélioration des conditions du marché et au renforcement du bien-être au niveau mondial ; à cet égard, il faut régler la question de l'administration des contingents tarifaires et celle de la réduction des tarifs hors contingent si l'on veut susciter un accroissement des courants commerciaux.

Si dans les négociations du PDD on s'accorde déjà largement sur les deux premiers points, l'approche concernant l'amélioration de l'accès aux marchés est encore sujette à controverse. Pourtant, il est indispensable de réduire sensiblement les droits et de remédier aux pics tarifaires et à l'escalade tarifaire pour pouvoir pleinement tirer parti des avantages de la libéralisation dans le secteur agricole.

Services

Dans les services, la dynamique doit être relancée pour améliorer les offres de libéralisation et encourager les pays en transition et les pays en développement qui n'ont pas encore présenté leurs offres initiales à le faire. Il faut aussi progresser dans les autres domaines faisant l'objet de négociations (réglementation intérieure, subventions, mesures de sauvegarde d'urgence et marchés publics), car ce sont là autant d'éléments essentiels à une issue favorable. L'analyse de l'OCDE donne à penser que les gains de bien-être qui seront tirés d'un démantèlement des obstacles dans les principaux secteurs, comme les télécommunications, le secteur financier, les transports et les services

aux entreprises, dépassent de loin ceux de la libéralisation de l'agriculture et du secteur manufacturier et peuvent accroître le PIB de pas de moins de 7 % dans certains pays en développement. Ces gains découlent en particulier des retombées positives du mouvement associé des facteurs de production et du rôle important joué par les services en tant qu'intrants dans la production d'autres services et marchandises. Les travaux de l'OCDE ont aussi été axés sur les moyens de gérer l'ajustement induit par les échanges et de faire en sorte que la libéralisation soit étayée par de solides cadres réglementaires.

Règles

Depuis la Conférence ministérielle de Doha, un grand nombre de rapports formels et informels ont été présentés au Groupe de négociation de l'OMC sur les règles concernant les mesures anti-dumping, les subventions et les mesures compensatoires, notamment les subventions dans le secteur de la pêche, ainsi que sur les accords commerciaux régionaux. Néanmoins, il est largement admis que les travaux dans ces domaines doivent être intensifiés et accélérés afin d'assurer des progrès parallèles et substantiels par rapport aux autres domaines de négociation.

Facilitation des échanges

En 2004, les membres de l'OMC sont convenus de lancer des négociations sur la facilitation des échanges afin d'accélérer encore le mouvement, la mainlevée et le dédouanement des marchandises. Le Groupe de négociation consacre une attention particulière à l'assistance technique et au renforcement des capacités nécessaires pour que les pays puissent participer aux négociations et mettre en œuvre les nouveaux engagements.

L'OCDE a analysé les gains potentiels de la coopération internationale dans le domaine de la facilitation des échanges, les approches possibles pour mettre tout accord en pratique au niveau national et les coûts de l'introduction et de la mise en œuvre de mesures de facilitation des échanges. L'objectif de ces travaux est de permettre aux pays de mieux élaborer leurs positions de négociation et leurs stratégies de réforme, et aux donateurs de cibler de façon efficiente l'assistance technique et le soutien au renforcement des capacités.

Préoccupations des pays en développement

Les pays en développement ont exprimé des inquiétudes dans le cadre du PPD : ils craignent notamment que les réductions tarifaires multilatérales n'aient des incidences économiques négatives du fait de la baisse des recettes tirées des droits de douane et de la contraction des marges préférentielles. L'OCDE a examiné ces deux préoccupations.

Les pertes de recettes découlant de la libéralisation des droits de douane peuvent être récupérées par le biais d'une amélioration du régime fiscal national propre à préserver les avantages de la réforme commerciale. Cependant, l'ajustement fiscal requis pourrait être plus difficile pour certains pays que pour d'autres. Une assistance technique ciblée doit donc être fournie, en impliquant, entre autres, la communauté des donateurs et les institutions financières internationales.

De manière générale, de larges réductions tarifaires multilatérales se traduiront par des gains de bien-être pour les pays en développement. D'après les estimations de l'OCDE, seuls quelques pays très tributaires des préférences – essentiellement en Afrique – souffriront de pertes nettes de bien-être (pouvant se chiffrer à -0,4 % par habitant). Il appartiendra aux responsables de trouver les moyens de remédier à cette dégradation, mais cela ne devrait pas empêcher de tirer parti des gains importants que la libéralisation des échanges représente pour la plupart des pays en développement.

LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Alors qu'il reste dix ans à peine avant la date butoir de 2015, les gouvernements des pays en développement et leurs partenaires donateurs redoublent d'effort pour assurer la réalisation du premier Objectif du millénaire pour le développement (OMD 1), à savoir réduire de moitié la proportion de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour. Dans de nombreux pays, la diminution de la pauvreté monétaire n'a que lentement progressé et le risque de faillir à l'objectif n'est que trop évident. Ce qui l'est moins, par contre, c'est de savoir comment susciter, dans le rythme de réduction de la pauvreté, les changements radicaux indispensables pour le concrétiser.

En 1998 avait été créé le Réseau du CAD sur la réduction de la pauvreté (POVNET), avec pour mission d'examiner comment les organismes d'aide bilatéraux pouvaient affiner le ciblage et renforcer l'impact de leurs efforts de lutte contre la pauvreté.

Renforcer le soutien politique pour les donateurs

Dans le cadre de son mandat, le POVNET a mis au point les **Lignes directrices du CAD sur la réduction de la pauvreté**, où sont récapitulées les pratiques optimales dans l'état actuel des connaissances et où est exposé un projet stratégique destiné à guider la collaboration avec les partenaires en développement et autres parties prenantes au service de la réduction de la pauvreté. En reconnaissance du fait que la vigueur et la qualité de la croissance des secteurs productifs seront largement déterminantes pour la réalisation des OMD, à une réunion tenue en juin 2003 le POVNET a reçu pour mission d'élaborer des orientations à l'intention des donateurs pour une utilisation efficace de l'aide à l'appui de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté. Le mandat actuel du POVNET est le suivant :

- Axer son attention sur le caractère multidimensionnel de la pauvreté et sur les liens entre inégalité, croissance économique et lutte contre la pauvreté dans les pays en développement.
- Servir de cadre à l'échange de données d'expérience et de pratiques optimales concernant la croissance favorable aux pauvres, c'est-à-dire qui associe les pauvres à la croissance et aux retombées positives de la croissance et de la mondialisation.
- Examiner les stratégies et politiques mises en œuvre dans des domaines comme les infrastructures, l'agriculture, le renforcement des capacités d'échange et d'investissement, les technologies de l'information et de la communication (TIC), le rôle du secteur privé et les partenariats public-privé.
- Promouvoir la poursuite des OMD et jouer un rôle central à l'appui d'une croissance à large assise et de ses déterminants dans le cadre des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté.

Le POVNET a mis en place trois équipes de projet dont les activités sont plus particulièrement centrées sur les secteurs suivants :

Agriculture : Placée sous la direction des États-Unis, cette équipe s'applique à susciter une convergence de vues sur les questions qui se font jour à propos du rôle de l'agriculture dans l'instauration d'une croissance favorable aux pauvres. Une publication, qui s'intitulera **L'agriculture vecteur d'une croissance favorable aux pauvres**, devrait être soumise pour approbation à la réunion à haut niveau du CAD de 2006.

Infrastructures : Cette équipe, pilotée par le Japon, s'emploie à mettre au point – dans le contexte du nouveau débat sur les OMD – une position commune des membres du CAD sur les moyens de renforcer l'impact des infrastructures économiques sur le caractère favorable aux pauvres de la croissance. Des **Principes directeurs pour faire des infrastructures une arme contre la pauvreté** devraient paraître sous peu et être soumis pour approbation à la réunion à haut niveau du CAD de 2006.

Secteur privé : Sous la direction du Royaume-Uni, la première phase des travaux de cette équipe a consisté en l'élaboration d'un cadre d'analyse, publié en février 2004 sous le titre **Accelerating Pro-Poor Growth through Support for Private Sector Development**. Ce document passe en revue les canaux par lesquels le développement du secteur privé influe sur la pauvreté, afin de mettre en

évidence les conditions nécessaires à une croissance favorable aux pauvres et d'ébaucher quelques recommandations pour l'orientation de l'action. Dans un deuxième temps, l'équipe s'efforce de recenser des stratégies et instruments propres à renforcer la contribution du secteur privé à l'instauration d'une croissance favorable aux pauvres, afin notamment de fournir aux donateurs des orientations sur les moyens de faire en sorte que leurs interventions y concourent plus efficacement. La Suède est le chef de file de l'équipe pour cette seconde phase des travaux, qui a commencé en août 2004.

Le GENDERNET et l'ENVIRONET, dont les présidents sont membres de plein droit du POVNET, apportent leur écot aux travaux de celui-ci, qui s'appuie également sur les travaux en cours au sein du CAD dans d'autres domaines, notamment les TIC, le renforcement des capacités commerciales, l'investissement, ainsi que les petites et moyennes entreprises (PME) et le processus de Bologne.

Utiliser l'aide efficacement

Un aspect extrêmement important du mandat du POVNET concerne l'élaboration d'orientations à l'intention des donateurs pour une utilisation efficace de l'aide à l'appui de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté. Cela implique de faire une place accrue à la croissance dans les stratégies nationales de développement et de lutte contre la pauvreté, parallèlement à un effort collectif des donateurs pour améliorer l'efficacité de l'aide en œuvrant à l'appropriation locale, à l'harmonisation, à l'alignement et à l'adoption de modes de gestion axés sur les résultats. De ce point de vue, les progrès accomplis dans le recensement de principes et de bonnes pratiques pour une aide efficace méritent d'être soulignés.

À Monterrey en 2002, la communauté internationale a résolu d'accroître le volume et l'efficacité de l'aide au service des objectifs définis dans la Déclaration du millénaire. À Rome en 2003, elle s'est engagée à œuvrer à l'harmonisation et l'alignement, clés à ses yeux d'une aide efficace.

Depuis lors, toute une panoplie d'acteurs – pays en développement, pays donateurs, et institutions internationales, parmi lesquelles la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque interaméricaine de développement, la Banque mondiale et les Nations unies – ont uni leurs forces pour faire en sorte que ces promesses deviennent réalité. Cette entreprise commune a eu pour cadre le « Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide » parrainé par le CAD qui a assuré la coordination des travaux.

Cette année, des représentants de plus de 100 pays, ainsi que d'organismes œuvrant dans le domaine du développement, se sont retrouvés à Paris pour un Forum à haut niveau sur l'efficacité de l'aide. Les participants ont souscrit à la « Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement », laquelle définit un programme d'action concret destiné à rationaliser l'acheminement de l'aide afin de mieux répondre aux besoins des pays en développement. Ils sont en outre convenus d'améliorer la reddition de comptes grâce à un suivi de la mise en œuvre de ce programme d'action.

La Déclaration de Paris englobe quelque 50 engagements destinés à rehausser la qualité de l'aide, dont le suivi sera assuré au moyen de 12 indicateurs. Les participants au Forum ont arrêté des objectifs préliminaires chiffrés pour cinq de ces indicateurs. L'ensemble des objectifs devra être mis au point pour le bilan au bout de cinq ans de l'avancement de la mise en œuvre de la Déclaration du millénaire prévu en septembre dans le cadre des Nations unies.

Comme l'a indiqué Richard Manning, président du CAD, « Les thèmes de l'année 2005 sont la pauvreté et le développement. Les apports d'aide aux pays en développement sont aujourd'hui en augmentation alors qu'ils ne cessaient de diminuer depuis de longues années. Il nous faut en conséquence faire la preuve que nous employons cette aide de manière efficace. Nos citoyens auront ainsi la certitude que l'aide est utile aux habitants les plus pauvres du monde et que son accroissement constitue un investissement judicieux dans notre avenir à tous. »

L'AVANCEMENT DES OMD

La Déclaration du millénaire définit des objectifs précis, à atteindre pour 2015. En septembre 2005, les chefs d'État examineront les progrès accomplis.

Réduire de moitié l'extrême pauvreté et la faim pour 2015

L'objectif de réduction de la pauvreté devrait être atteint globalement, sous l'impulsion de la croissance observée en Asie. Mais près de la moitié des habitants de l'Afrique subsaharienne vivent toujours dans une extrême pauvreté. Il y a eu des progrès en ce qui concerne la faim, mais pas à un rythme assez soutenu pour atteindre l'objectif.

Assurer une éducation primaire pour tous pour 2015

Les taux de scolarisation approchent les 100 % dans cinq régions en développement. Cependant, le tiers des enfants en âge d'être scolarisés ne fréquentent pas l'école en Afrique subsaharienne, le quart en Océanie, et le cinquième en Asie du Sud, soit 115 millions au total globalement.

Assurer l'équité dans l'enseignement et promouvoir l'autonomisation des femmes

L'objectif d'élimination des disparités entre les sexes dans le primaire pourrait être atteint en 2005 dans cinq régions en développement. Dans les cinq autres, en dépit d'une amélioration notable de la situation en Asie du Sud, on ne compte que 85 filles scolarisées pour 100 garçons. En outre, dans la majorité des régions, les femmes représentent une proportion plus faible que les hommes de la population des salariés.

Réduire de deux tiers la mortalité des enfants pour 2015

Les taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans ont diminué dans toutes les régions, mais à la moitié du rythme requis. Chaque année, 11 million d'enfants meurent de causes qui auraient pu être évitées ou traitées. La plupart d'entre eux auraient pu être sauvés grâce à un renforcement des programmes reposant sur des solutions simples, à faible coût.

Réduire de trois quarts la mortalité maternelle pour 2015

Plus d'un demi million de femmes décèdent chaque année en cours de grossesse ou d'accouchement. Trois naissances sur cinq bénéficient maintenant des services de personnel de santé qualifié, contre deux sur cinq en 1990. Reste qu'en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, trois mères sur cinq n'y ont pas accès.

Inverser la tendance du VIH/sida et maîtriser le paludisme et d'autres maladies

Le sida est la première cause de décès en Afrique subsaharienne et la quatrième mondialement. L'infection par le VIH se répand à un rythme alarmant ; une intensification des efforts de prévention est indispensable. Le paludisme et la tuberculose tuent chacun bien plus d'un million de personnes par an ; les actions se multiplient pour mettre en place des moyens de prévention et de traitement à un prix abordable.

Assurer un environnement durable, y compris réduire de moitié le pourcentage de la population n'ayant pas accès à une eau salubre pour 2015

Le souci du développement durable n'a pas encore contribué à inverser la tendance à la déperdition des ressources mondiales environnementales. Dans huit régions, le rythme des progrès devrait être suffisant pour réduire de moitié le pourcentage de personnes n'ayant pas accès à une eau salubre en 2015, mais en revanche tel n'est pas le cas en Océanie et en Afrique subsaharienne. Les services d'assainissement de base font encore défaut dans la moitié du monde en développement et le nombre de personnes habitant des taudis augmente rapidement.

Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

L'objectif 8 se veut un contrat social : aux pays en développement de faire davantage pour assurer leur propre développement et aux pays développés de soutenir leurs efforts par des apports d'aide, des allègements de dette et l'accès aux marchés. L'aide n'a jamais été aussi élevée, mais la réalisation des OMD en requiert encore davantage. Des progrès sont également indispensables pour ce qui est de l'allègement de la dette, du cycle de Doha, des transferts de technologie, de l'accès aux médicaments essentiels et de l'emploi des jeunes.

FAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Avec l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto, un pas important a été franchi en 2005 dans l'action en faveur d'accords internationaux sur le changement climatique. En outre, les pays de l'OCDE ont mis en œuvre de nombreuses mesures intérieures qui aident à faire face aux enjeux de la modification du climat (taxes sur le carbone/l'énergie, approches volontaires avec l'industrie et échanges de droits d'émission, par exemple). Sous l'effet de ces mesures, mais aussi de changements structurels d'ordre général, les pays de l'OCDE ont vu leurs émissions de CO₂ progresser de seulement 14 % entre 1990 et 2002, alors même que leur PIB s'est accru de plus de 30 %. Qui plus est, 11 pays de l'OCDE ont affiché en 2002 un niveau d'émissions de gaz à effet de serre plus bas qu'en 1990. Mais malgré ces progrès, il reste beaucoup à faire.

Atténuation

L'OCDE n'a cessé de prôner le recours aux instruments fondés sur le jeu du marché pour atteindre les objectifs d'action relatifs au changement climatique. Elle a contribué à jeter les bases de l'incorporation de ces instruments dans le Protocole de Kyoto (mécanisme pour un développement propre, échange de droits d'émission et application conjointe), concourant ainsi à mieux faire connaître les possibilités qu'ils offrent de réduire les coûts d'atténuation et de stimuler des investissements et des innovations propices à une baisse des émissions de carbone.

Adaptation

L'adaptation est une question sur lequel pays en développement et pays développés se rejoignent, car tous pâtiront des effets du changement climatique et tous devront s'y adapter (même si les capacités d'adaptation des pays en développement seront nettement moindres). L'OCDE a commencé à évaluer les possibilités d'adaptation envisageables dans certains secteurs économiques (agriculture, transports, énergie, par exemple) et dans certains contextes (systèmes montagneux, écosystèmes arctiques, impact sur le niveau des mers, etc.).

Changement climatique et développement

Depuis 2001, les directions de la coopération pour le développement et de l'environnement de l'OCDE travaillent de concert sur un projet qui vise à intégrer les objectifs concernant le changement climatique dans les politiques de développement – y compris dans les programmes d'aide au développement des donateurs. Ce projet met l'accent sur l'adaptation au changement climatique et s'intéresse tout particulièrement à la gestion des ressources naturelles. Des études de cas ont été réalisées dans six pays en développement, et une réunion du Forum mondial sur le développement durable a été consacrée à la prise en compte systématique des ripostes au changement climatique dans les politiques de développement sectoriel.

Coopération technologique

L'investissement dans les technologies à faible émission de carbone doit faire partie intégrante de toute stratégie face au changement climatique. La plupart des pays de l'OCDE ont d'ailleurs déjà adopté des mesures formelles axées sur la mise au point et la diffusion de technologies en rapport avec le climat (ressources renouvelables, par exemple). L'OCDE cherche à mieux comprendre comment les investissements dans ces technologies pourraient être développés et comment on pourrait assurer une diffusion efficace et économe de leurs retombées. Elle étudie aussi les possibilités de resserrer la coopération technologique internationale.

Avantages des mesures prises par les pouvoirs publics

Dans le contexte du changement climatique, une question essentielle concerne l'intensité (et la rapidité) de la riposte des pouvoirs publics. La réponse dépend entre autres de l'ampleur et de la répartition des incidences prévues de la modification du climat sur les économies et les écosystèmes. L'OCDE s'attache donc à élaborer un cadre amélioré d'organisation des informations concernant ces répercussions. Pour être utile aux décideurs, ce cadre sera fondé sur les risques, et il ne devra pas nécessairement quantifier toutes les incidences en termes monétaires.

COOPÉRATION AVEC LES ÉCONOMIES PARTENAIRES

La rapidité de la mondialisation et l'entrée de nouveaux acteurs importants sur la scène économique mondiale ont amené à considérer que la coopération avec les non-membres devait faire partie intégrante des activités essentielles de l'Organisation. Associer des économies partenaires aux travaux de l'OCDE est sans aucun doute un moyen de préserver dans la durée la pertinence et l'efficacité des initiatives engagées dans le cadre de l'OCDE et de contribuer à promouvoir la mise en œuvre au niveau mondial des principes et instruments dont elle est l'instigatrice.

En 2003 et 2004, l'OCDE a entrepris une réflexion stratégique sur ses relations avec les économies partenaires. Le Conseil a réservé un accueil favorable au rapport intitulé *Une stratégie pour l'élargissement et l'ouverture* qui propose une stratégie anticipative cohérente et coordonnée de coopération avec les non-membres. Le Conseil s'emploie désormais activement à mener à bien une analyse stratégique des instruments et des orientations élaborés par l'OCDE en matière d'ouverture. Il a également invité l'ensemble des comités de l'OCDE à définir leurs propres stratégies d'ouverture et à envisager dans une optique anticipative d'associer à leurs activités des économies partenaires, que ce soit en qualité d'observateurs ou de membres à part entière.

Offrir un lieu d'échange où un consensus peut prendre forme

L'OCDE est un lieu d'échange au sein duquel les pays peuvent mettre au point, dans le cadre d'un processus fondé sur le consensus, des pratiques exemplaires, des lignes directrices, des principes et toutes sortes de « règles du jeu ». Dans tous les cas, le consensus passe par une analyse commune des problèmes et une compréhension mutuelle des positions de chacun ; l'élaboration de réponses communes et respectueuses des mécanismes du marché pour résoudre ces problèmes ; et une surveillance des mesures prises par chaque pays dans le cadre d'un processus d'examen par les pairs. Cette méthode de coopération est très appréciée des économies non membres qui collaborent avec l'OCDE.

Partager connaissances et savoir-faire

L'OCDE coopère avec des non-membres dans un large éventail de domaines de l'action gouvernementale à caractère socio-économique afin d'encourager les réformes nécessaires pour qu'ils puissent bénéficier pleinement des avantages de la mondialisation. Pour le moment, la coopération entre pays membres et non membres s'articule autour de trois axes : le Dialogue mondial de l'OCDE et les Forums mondiaux, les programmes régionaux et les programmes par pays et la participation aux travaux des comités et organes et aux instruments de l'OCDE. Par ailleurs, le Conseil invite des non-membres à participer dans plusieurs des sessions de sa réunion annuelle au niveau des ministres.

Le Dialogue mondial est un instrument nouveau, conçu comme un forum à haut niveau de premier ordre au service du dialogue sur les politiques à suivre, qui offre à de hauts responsables des pays membres et de certains pays non membres la possibilité de réfléchir ensemble sur des questions importantes de dimension planétaire.

Les neuf Forums mondiaux de l'OCDE facilitent, dans un contexte neutre et en dehors de toute négociation, une meilleure compréhension mutuelle entre responsables de l'action gouvernementale et experts sur des sujets délicats. Pour le moment, les Forums mondiaux ont pour thème le développement durable, l'économie du savoir, la gouvernance publique et privée, la fiscalité internationale, les échanges, l'investissement international, l'agriculture, la concurrence et l'éducation.

La coopération avec les non-membres prend aussi la forme de programmes ciblés sur le plan géographique. L'une des activités phares de cette année concernant la Russie a été l'*Examen de la réforme de la réglementation*, premier exercice de cette nature consacré par l'OCDE à un non-membre. La cinquième *Étude économique* sur la Russie (juillet 2004) a notamment braqué les projecteurs sur la question de la compétitivité de l'industrie russe. L'*Examen des politiques de l'investissement de la Russie* propose des mesures concrètes que les pouvoirs publics pourraient envisager de prendre pour améliorer les conditions offertes aux investisseurs.

Le Réseau anti-corruption pour les économies en transition réunit quelque 23 pays d'Europe centrale, de l'Est et du Sud, de la région du Caucase et de l'Asie centrale. Les relations de coopération demeurent étroites avec l'Europe du Sud-Est dans le contexte du Pacte de stabilité, en particulier dans les domaines de l'investissement, de la promotion des entreprises, de la concurrence et de l'éducation. Le Programme régional pour les pays baltes a pris fin en 2004.

En Asie, plusieurs manifestations auront lieu en Indonésie, notamment une réunion d'experts sur la prévention des risques de détournement de l'aide aux victimes du tsunami et une conférence sur les enseignements à tirer de l'expérience de l'Asie en ce qui concerne l'investissement à l'appui du développement. Les relations avec l'Inde ont également pris une nouvelle ampleur. En novembre 2004, le Secrétaire général de l'OCDE a rencontré à Delhi le Premier ministre indien. C'est en Inde que s'est tenue, avec le concours de la Confédération de l'industrie indienne, la réunion du Forum mondial de l'OCDE sur l'investissement international, suivie d'une table ronde OCDE-Inde sur l'investissement.

En ce qui concerne la Chine, l'OCDE est sur le point d'achever ses travaux sur la réforme des systèmes et pratiques en vigueur en Chine en matière de gouvernance. La principale leçon à en retenir est que la Chine doit poursuivre ses efforts d'une part, pour combler les déficits en matière de gouvernance constatés aux divers échelons de l'administration, qui pèsent sur la gestion du secteur public, les finances publiques et le cadre dans lequel interagissent les forces du marché, et d'autre part, pour réformer le gouvernement d'entreprise des entreprises publiques. Les nouveaux projets intéressants la Chine prévus en 2005 sont : une étude économique, un examen de la politique agricole et un projet pilote sur les mesures à prendre en matière d'acquisitions et de fusions transnationales.

Parmi les travaux de coopération entre l'OCDE et l'Amérique latine, on peut citer l'*Étude économique* de 2005 sur le Brésil, un examen du droit et de la politique de la concurrence du Pérou, auquel fera suite un exercice similaire portant sur le Brésil, et un examen des politiques d'éducation du Chili. En juin 2004, le Secrétaire général s'est rendu au Brésil et au Chili où il a eu des entretiens avec les présidents et des ministres de ces deux pays.

En 2004, l'OCDE et la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord ont engagé une initiative conjointe sur la gouvernance et l'investissement à l'appui du développement. Ce projet sur trois ans, mis au point et piloté par des pays de la région, a pour ambition de moderniser les structures et les procédures administratives et d'améliorer les conditions offertes aux investisseurs, ainsi que les politiques menées en matière d'investissement dans la région. La tenue en Jordanie d'une conférence ministérielle sur le volet « gouvernance » de l'Initiative, ainsi que les réunions des cinq groupes de travail travaillant sur le volet « investissement », ont permis de préparer le terrain dans la perspective de l'élaboration d'un programme de travail ambitieux sur le fond.

L'OCDE encourage les réformes en Afrique dans le cadre d'activités de coopération menées d'une part, avec un certain nombre d'organisations africaines, comme le NEPAD, l'Union africaine, la Banque africaine de développement et la Conférence panafricaine des ministres de la Fonction publique, et d'autre part, au niveau régional, dans le cadre du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest et de l'Initiative pour l'Afrique centrale (INICA) dont le secrétariat est dans les deux cas assuré par l'OCDE. La coopération avec l'Afrique du Sud a été resserrée. *Un examen mutuel CEA (Commission économique des Nations unies pour l'Afrique)/OCDE-CAD de l'efficacité au regard du développement* a également été entrepris en 2004 : le premier rapport paraîtra en 2005.

Partenariats avec d'autres organisations internationales

Voilà déjà plusieurs années que l'OCDE a conclu des accords de partenariat avec la Banque mondiale, la CNUCED et la Banque interaméricaine de développement. Un accord de partenariat avec la Banque asiatique de développement a été signé en mars 2005. La coopération avec l'APEC a pris de l'ampleur dans les domaines de la réforme de la réglementation et de l'investissement. La première conférence mondiale sur la fiscalité s'inscrivant dans le cadre du dialogue fiscal international, une initiative conjointe du FMI, de l'OCDE et de la Banque mondiale, à laquelle les Nations unies sont associées en qualité d'observateur, a eu lieu à Rome en mars 2005 : elle a eu pour thème les différentes formes de taxe sur la valeur ajoutée. La société civile et les organisations professionnelles sont des partenaires actifs de l'OCDE dans divers secteurs des activités d'ouverture de l'OCDE.

Bonne gouvernance

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Ces dernières années, les pouvoirs publics des pays de l'OCDE ont réagi avec détermination à la vague de scandales qui a ébranlé le monde des affaires. Il est à présent urgent de faire en sorte que les efforts de réforme qu'ils ont entrepris concourent à la réalisation des grands objectifs de l'action gouvernementale que sont notamment l'amélioration de la compétitivité des entreprises, la stabilité financière et l'élargissement des possibilités d'accès au capital-risque. En tant qu'auteur de Principes de gouvernement d'entreprise approuvés à l'échelle mondiale, l'OCDE se trouve logiquement en position de conduire la réflexion sur la voie à suivre, réflexion qui s'inscrira dans le cadre d'une coopération étroite avec d'autres organisations internationales et avec les milieux d'affaires, ainsi qu'avec d'autres parties prenantes.

Une référence pour les responsables politiques

Les Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE ont été révisés en 2004 à l'issue d'un processus de consultation large et ouvert qui a grandement contribué à rehausser leur qualité, leur intérêt et leur pertinence pour les pays du monde entier. Dans leur nouvelle version, ils comportent un chapitre tout spécialement consacré à la nécessité de mettre en place un cadre juridique et réglementaire concourant à l'efficacité des marchés, la mission des pouvoirs publics consistant à veiller à ce que les règles et réglementations indispensables dans le domaine du gouvernement d'entreprise soient appliquées et coûtent le moins cher possible aux acteurs en présence et à l'économie dans son ensemble. Le cadre régissant le gouvernement d'entreprise repose généralement sur une structure assez complexe de dispositions légales et réglementaires et de mesures d'autodiscipline. Il importe donc de considérer en priorité, quelle que soit la logique à laquelle obéit la réglementation, l'impact économique global que son adoption peut avoir, et de s'assurer que les mesures prises produisent bien les effets escomptés sur les investisseurs, les dirigeants d'entreprises, les réviseurs comptables, les administrateurs et les autres intervenants.

Parce qu'ils ont été adoptés comme l'une des 12 normes fondamentales de la solidité des systèmes financiers définies par le Forum sur la stabilité financière, les Principes constituent en outre le socle des travaux menés par le Groupe de direction sur le gouvernement d'entreprise. L'intensification du dialogue sur les politiques à suivre entre les pays membres de l'OCDE sera facilitée par l'élaboration d'une nouvelle méthodologie qui pourrait également être utilisée dans les rapports sur l'observation des normes et codes (ROSC) de la Banque mondiale et du FMI ayant pour objet d'évaluer les progrès accomplis par les pays sur la voie de la réforme. Les Principes occupent par ailleurs une place centrale dans les travaux des Tables rondes régionales sur le gouvernement d'entreprise mises sur pied par l'OCDE pour encourager l'adoption d'un régime de gouvernement d'entreprise de qualité dans les pays non membres de l'OCDE. En prenant appui sur les cinq Livres blancs régionaux définissant les objectifs qui doivent guider la réforme en Asie, en Amérique latine, en Eurasie, en Russie et en Europe du Sud-Est, ces Tables rondes visent désormais principalement à promouvoir la mise en œuvre et l'application effective des textes adoptés.

Un atout pour la croissance et l'investissement

L'amélioration du gouvernement d'entreprise n'est pas seulement une question de protection des droits des investisseurs. C'est une condition fondamentale de la croissance. Les faits montrent que l'amélioration de la qualité du gouvernement d'entreprise, qui passe par une application plus rigoureuse des règles en vigueur et par un renforcement de la transparence, a pour effet d'abaisser le coût du capital pour les entreprises du pays concerné et d'attirer parallèlement des capitaux étrangers, sachant que l'utilisation qui est faite du stock de capital disponible est tout aussi importante que le niveau d'investissement. Nombre de pays ont traversé des périodes caractérisées par des taux d'investissement élevés pour sombrer ensuite dans des phases de ralentissement de la croissance conjugué à des crises des règlements nationaux et internationaux et du système

bancaire. La contribution du gouvernement d'entreprise à l'instauration d'un climat propice à l'investissement fait partie des thèmes abordés dans le contexte d'un projet horizontal de l'OCDE intitulé « Un cadre d'action pour l'investissement ».

L'apparition de nouvelles technologies et de nouveaux modes d'organisation des entreprises soumet les systèmes de gouvernement d'entreprise à des exigences inédites. L'importance croissante des actifs intellectuels, notamment des secrets commerciaux, des brevets et des compétences de certaines personnes hautement qualifiées, et la nécessité qui en découle d'appréhender l'impact de ces actifs sur la valeur de l'entreprise, apparaît comme une illustration marquante de cette évolution qui pose aux investisseurs des problèmes d'évaluation inconnus jusqu'alors et lance aux entreprises des défis dans le domaine de la diffusion d'informations à caractère non financier. En fait, la capacité des pays et des entreprises à innover et à mettre en place des régimes de gouvernement d'entreprise répondant aux besoins en constante évolution des investisseurs et des industriels sera l'une des clés de leur compétitivité future.

L'un des critères importants à remplir pour offrir aux investisseurs des conditions favorables est la tolérance zéro vis-à-vis de la corruption. L'enjeu ne réside pas seulement dans la mise en application des textes, il relève aussi du gouvernement d'entreprise. Les Principes de l'OCDE invitent les conseils d'administration à établir des dispositifs efficaces pour assurer l'observation des textes en vigueur, dispositifs étayés par une politique garantissant que l'entreprise respecte les dispositions destinées à combattre la corruption, et notamment la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption dans les transactions commerciales internationales.

Améliorer le gouvernement d'entreprise des entreprises publiques

Les entreprises publiques, y compris dans le secteur bancaire, occupent encore une place importante dans un grand nombre de pays. À la suite de privatisations partielles, la puissance publique est également devenue dans certains cas un actionnaire détenant des participations non négligeables dans des entreprises cotées. La qualité d'actionnaire de l'État soulève un certain nombre d'interrogations précises, liées notamment à la nécessité d'appliquer des règles du jeu équitables mettant les entreprises privées à l'abri de tout risque de discrimination. Pour répondre à ces interrogations, les pays de l'OCDE ont élaboré des Principes directeurs sur le gouvernement d'entreprise des entreprises publiques, comportant des recommandations relatives au rôle de l'État actionnaire et aux mesures à prendre pour garantir l'efficacité des conseils d'administration. Ces Principes serviront en outre de fil directeur aux travaux des Tables rondes régionales sur le gouvernement d'entreprise.

FAIRE CONFIANCE À L'ADMINISTRATION

Étant donné le nombre croissant d'acteurs publics et privés qui sont impliqués dans la gouvernance, les gouvernements sont amenés de plus en plus à promouvoir la co-opération plutôt qu'à s'imposer. Cette nouvelle façon de travailler exige un environnement de confiance, d'ouverture, et de responsabilité, ainsi que la capacité à s'adapter aux changements. Les travaux de l'OCDE dans le domaine de la gouvernance publique favorisent la transparence et la cohérence de l'action publique afin de rehausser la confiance du public dans les administrations et de créer un climat propice aux investissements à long terme pour l'activité économique.

Moderniser l'administration

Dans de nombreux pays, les réformes de gestion publique ont rendu l'administration publique plus flexible, plus transparente et plus orientée sur la performance. Cependant, les changements effectués au niveau des règles, des structures et des processus n'ont souvent pas entraîné les changements recherchés au niveau du comportement et de la culture de l'administration. Les administrations modernes doivent disposer d'une politique de la gestion publique plus ouverte et qui tienne compte de l'administration dans son ensemble, afin d'assurer la cohérence du système. Un examen récent de la modernisation du secteur public conduit par l'OCDE tire les leçons des deux dernières décennies de réforme, avec pour but d'aider les administrations à choisir les stratégies de réforme appropriées à l'avenir.

Renforcer la confiance entre les citoyens et l'administration

Lors d'une réunion ministérielle, qui aura lieu aux Pays-Bas en novembre 2005, les ministres responsables de la réforme de l'administration publique discuteront des moyens de réduire l'écart entre les attentes des citoyens envers leur administrations et les moyens dont celles-ci disposent pour répondre à ces attentes. Les ministres étudieront la question de mieux concilier les besoins à court terme et les objectifs à long terme. Ils examineront également les rouages de la prise de décision publique et les formes de partenariat avec le secteur privé. Les résultats de ces discussions serviront de base aux orientations stratégiques des futurs travaux de l'OCDE dans ce domaine.

Promouvoir l'intégrité et prévenir la corruption

L'OCDE a développé un cadre afin d'aider les institutions publiques dans l'évaluation de leurs efforts pour promouvoir l'intégrité et prévenir la corruption. Un rapport au Conseil en 2006 examinera les progrès dans l'application des Lignes directrices de l'OCDE pour gérer les conflits d'intérêt dans le service public, et passera également en revue des questions critiques, telles le « lobbying ». Des travaux en cours se concentrent sur l'application de principes de bonne gouvernance, notamment la transparence et la responsabilité, aux procédures liées aux marchés publics.

Réforme de la réglementation

Afin d'aider les pays à s'assurer que leurs structures et processus réglementaires sont pertinents, robustes, transparents, responsables et orientés vers l'avenir, deux instruments importants de l'OCDE ont été récemment adoptés :

- Les Recommandations de l'OCDE pour la qualité et la performance de la réglementation ont été élargies et mises à jour en tirant des leçons des 20 examens nationaux sur la réforme de la réglementation. Dans les Recommandations de 2005, une plus grande attention est portée aux questions suivantes : la cohérence de l'action menée et la coordination multiniveaux ; l'évaluation *ex ante* des mesures proposées ; la politique de la concurrence ; l'ouverture des marchés ; la conscience des risques ; et la mise en œuvre des politiques.
- La Liste de référence commune APEC-OCDE sur la réforme de la réglementation est un outil d'autoévaluation fondé sur les principes communs à l'APEC et à l'OCDE. Elle intègre les questions liées à la qualité réglementaire, la concurrence et l'ouverture des marchés avec les objectifs de la bonne gouvernance relatifs à la transparence et à la responsabilité.

Gouvernance métropolitaine

La mondialisation met de plus en plus à l'épreuve la capacité des économies régionales à s'adapter et à exploiter leur avantage concurrentiel, et présente de nouvelles opportunités pour leur développement. Ceci est particulièrement pertinent pour les villes en tant qu'éléments vitaux de l'économie globale. Les gouvernements sont à la recherche de nouveaux arrangements de gouvernance pour soutenir la compétitivité régionale en zone urbaine. Une série d'examen métropolitains de l'OCDE fournit des conseils pratiques aux administrations en matière de politique de compétitivité régionale et de gouvernance à niveaux multiples.

LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE FISCALE DANS LE CADRE DE LA MONDIALISATION

L'existence d'un marché mondial plus ouvert et plus concurrentiel a eu de nombreux effets positifs sur les systèmes fiscaux. Les taux d'imposition ont généralement baissé tandis que l'assiette des impôts s'élargissait. Certaines pratiques fiscales ou connexes, cependant, viennent rogner les avantages générés par la concurrence fiscale. C'est particulièrement le cas lorsque certains pays se livrent à des pratiques qui encouragent l'indiscipline fiscale dans d'autres pays. Ce sont finalement les contribuables honnêtes qui y perdent. Ils finissent en effet par payer pour les pratiques malhonnêtes, en supportant une part plus importante de la charge d'imposition au prix d'une perte de confiance dans l'intégrité et l'équité de leur fiscalité et des pouvoirs publics en général. Depuis 1998, l'OCDE a coordonné son action dans ce domaine de sorte que les pays – qu'ils soient riches ou pauvres, membres ou non de l'OCDE – peuvent désormais travailler ensemble à la promotion de l'intégrité du fonctionnement des régimes fiscaux, surtout lorsqu'ils s'appliquent dans le domaine financier. C'est la seule façon pour la communauté internationale de pouvoir recueillir tous les avantages de l'intensification de la concurrence.

Pourquoi ce projet est-il important ?

Les pratiques d'escroquerie, de fraude et d'évasion fiscales sont facilitées par le recours abusif au secret bancaire, aux participations apparentes, aux actions au porteur et aux fiducies extraterritoriales occultes. La transparence et l'échange effectif de renseignements sont des outils qui permettent de lutter efficacement contre de tels abus.

Quels sont les résultats attendus de ce projet ?

- Un réseau efficace de conventions bilatérales sur l'échange de renseignements est mis en place pour que les administrations fiscales puissent demander, moyennant les contraintes nécessaires pour protéger la vie privée des contribuables, les renseignements dont elles ont besoin pour faire respecter leur législation fiscale. De telles conventions ont un effet dissuasif vis-à-vis des fraudeurs potentiels.
- Les fraudeurs ne peuvent plus se dissimuler derrière des montages complexes destinés à masquer leur identité et leurs propriétés véritables.
- La concurrence se déroule sur la base de considérations commerciales légitimes et non plus en fonction d'un manque de transparence ou d'efficacité de l'échange de renseignements.
- Un régime fiscal potentiellement plus juste pour tous ; un régime dans lequel les questions d'anonymat n'interviennent plus.

Quels sont les résultats obtenus ?

- Trente-trois pays ou territoires se sont engagés à améliorer la transparence de leur dispositif et à établir un échange effectif de renseignements. Ils travaillent ensemble avec les pays de l'OCDE à l'élaboration de normes rigoureuses de transparence et d'échange de renseignements.
- En 2002, ils ont élaboré un Modèle de convention sur l'échange de renseignements en matière fiscale, qui sert à établir des conventions bilatérales entre les pays de l'OCDE et les centres financiers extraterritoriaux et qui a été repris à leur compte par les ministres des Finances du G-20, le 21 novembre 2004.
- Sur les 47 régimes fiscaux préférentiels des pays de l'OCDE mis en évidence en 2000 pour être potentiellement dommageables, 18 ont été abolis ou sont en voie de l'être, 14 ont été amendés de façon à en supprimer les éventuelles caractéristiques potentiellement dommageables et 13 se sont en fait avérés, après un examen approfondi, ne pas être dommageables.

LES ÉDITIONS DE L'OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16
IMPRIMÉ EN FRANCE
(00 2005 12 2 P) – n° 83020 2005